

Le plongeon des cours du pétrole continue

Le P-DG de Sonatrach se veut optimiste



Page 4

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Dixième année - N° 3667 - Dimanche 13 septembre 2015 - Prix : 10 DA

Un accident à La Mecque fait un mort et 16 hadjis blessés algériens

Le Hadj débute mal cette année

Page 2



Le ministre de la Santé entame les rencontres régionales d'évaluation

Abdelmalek Boudiaf décline ses priorités

Page 2

A propos de rentrées une fois de plus

Par Mohamed Habili

Tous ceux qui à un titre ou à un autre estiment avoir quelque chose à dire ou à faire dans le jeu politique ont en commun de prendre prétexte de la rentrée pour faire tourner les projecteurs vers eux, ne serait-ce que pour rappeler au public qu'ils sont toujours là et qu'il faut par conséquent continuer de compter avec eux. Le Premier ministre n'a pas dérogé à cette espèce de règle en se saisissant de l'occasion offerte par la rentrée parlementaire, il y a quelques jours, pour s'exprimer, mais sans excès de cérémonie, sur des sujets d'actualité où il se savait particulièrement attendu. Encore que lui-même n'ait rien à prouver, pour la bonne raison qu'il est aux responsabilités. Il avait par contre une précision à apporter et qui elle était commandée par la rentrée de quelqu'un qui parce qu'il venait comme un cheveu dans la soupe avait créé la surprise, un peu comme s'il avait tendu une embuscade à tout le monde. Il n'était pas attendu, c'est pourquoi il avait déboulé sur scène sans trouver d'obstacle pour l'arrêter. On l'aura compris, il s'agit de Madani Mezrag et de son annonce de la création de son parti, faite non pas dans la capitale, ni même dans la ville de Jijel, mais autant dire dans un maquis, ce qui, reconnaissons-le, n'est pas ordinaire.

Suite en page 3

Ouyahia dément être en conflit avec Sellal et avertit

«Pas un dollar dans les caisses d'ici 5 ans si rien n'est fait»



Ph > D. R.

Trois mois après son retour au poste de SG du RND tout en gardant sa fonction de directeur de cabinet de la Présidence, Ahmed Ouyahia s'est exprimé, hier, sur les questions d'actualité, dont la gestion de la crise économique, la Constitution, la réorganisation de l'institution militaire, le parti de Mezrag et autres dossiers.

Lire page 3

Société à responsabilité limitée/Ce que prévoit le projet de loi
La Sarl libérée de ses contraintes par le code de commerce

Page 5

Le conteur Mahi Seddik au festival «Hakaya» à Amman
«Je suis très fier du patrimoine de mon pays»

Page 13

Un accident à La Mecque fait un mort et 16 hadjis blessés algériens

Le Hadj débute mal cette année

LA CHUTE d'une grue à la Grande mosquée de La Mecque, en Arabie saoudite, a occasionné la mort d'un hadji algérien et la blessure de 16 autres, dont 8 dans un état grave, a indiqué le porte-parole du ministère des Affaires étrangères.

Le Hadj de cette année a mal débuté. Le pèlerinage en Arabie saoudite a malheureusement viré au cauchemar pour certains hadjis. En effet, lors de l'effondrement d'une grue sur la Grande mosquée de La Mecque, dans l'ouest de l'Arabie saoudite, au moins 107 personnes ont été tuées et 238 blessées vendredi, selon un bilan cité par des médias. Le porte-parole des deux saintes mosquées La Mecque et Médine, Ahmed ben Mohamed al-Mansouri, cité par la SPA, a indiqué que la grue était tombée à 17h10 en raison de vents violents et de fortes pluies. Le gouverneur de la région de La Mecque, le prince Khaled al-Faïçal, a ordonné l'ouverture d'une enquête.

Un hadji algérien a trouvé la mort et 17 autres ont été blessés, dont 8 dans un état grave, suite à cet accident. Pour la personne décédée, il s'agit de Maghatri Abdelkader, né en 1941 et natif de la wilaya d'Aïn Defla, a indiqué le porte-parole du ministère des Affaires étrangères, Abdelaziz Benali Chérif, dans une déclaration à l'APS. Deux blessés, évacués vers l'hôpital Abdelaziz, présentant des fractures du fémur, pourraient subir une amputation, tandis que deux autres hadjis, admis à l'hôpital Fayçal, souffrent d'une amputation traumatique, suite à une section du membre inférieur par un objet tranchant, a expliqué à l'APS D Saïd Dif, responsable de la Mission médicale de La Mecque qui chapeaute les antennes médicales de Djeddah et de Médine. L'hôpital saoudien Noor a, lui, reçu deux hadjis algériens souffrant, l'un d'une fracture à la jambe gauche et qui pourrait probablement subir une amputation, et le deuxième présente une fracture de la jambe avec plaie ouverte et hémorragie. Un autre hadji, âgé de 70 ans, a été admis à l'hôpital du Roi Abdallah pour fracture de côtes et contusions frontales. La clinique centrale de la Mission médicale de La Mecque a, quant à elle, pris en charge un hadji présentant une fracture du fémur, précise la même source. Le bilan qui actualise le nombre de pèlerins algériens touchés par l'accident, a été établi par les responsables de la Mission, dont l'un a fait état de la présence au niveau d'une morgue de 13 hadjis non encore identifiés.

Thinhinene Khouchi /APS

— Le ministre de la Santé entame les rencontres régionales d'évaluation —

Abdelmalek Boudiaf décline ses priorités

■ Effacer l'image négative dont a longtemps souffert le secteur de la Santé est la priorité de l'actuel ministre, à travers un programme d'action de l'année en cours axé sur des dossiers aussi importants que primordiaux.

Par Meriem Benchaouia

Abdelmalek Boudiaf tente tant bien que mal de mener à bon port les réformes engagées pour l'amélioration des prestations de santé et pour moderniser les établissements de santé publique. Le ministre se consacre à certains dossiers qu'il a qualifiés de prioritaires afin d'injecter une nouvelle dynamique nécessitant une mobilisation collective qui tente de redorer le blason d'un secteur stratégique. Selon lui, ce plan d'action a aussi permis, lors de l'audit et du diagnostic, de mettre à jour certains «déficits». Il a mis en relief, dans ce contexte, le «nécessaire effort supplémentaire à fournir en matière d'accompagnement et de contrôle pour redresser un secteur névralgique». Intervenant au siège de la wilaya lors de l'ouverture d'une rencontre régionale d'évaluation, en présence de responsables de son secteur venus des wilayas de l'est du pays, le ministre a précisé que des efforts «considérables» sont déployés pour concrétiser le plan d'action 2015 découlant de la feuille de route visant la réhabilitation du service public de la santé, a affirmé hier à Constantine le ministre. Dans les détails, évaluant les acquis obtenus, M. Boudiaf a indiqué qu'en matière de réanimation médica-



PH/D.R.

le, le bilan préliminaire national indique une augmentation du nombre de lits, passé de 200 avant 2015 à 893 actuellement. Il a ajouté que la mise en œuvre du plan d'action a également permis, s'agissant des urgences cardiologiques, l'élaboration d'un «programme basé sur une formation complémentaire des médecins généralistes et la mise en place de réseaux régionaux de prise en charge de ce type d'urgences». Evoquant les réalisations effectuées dans le cadre du plan d'action de lutte contre le cancer, le ministre a rappelé l'ouverture d'unités d'oncologie médicale à travers toutes les wilayas ainsi que l'entrée en fonction des centres anti-cancer (CAC) de Sétif, de Batna et

d'Annaba, en attendant la mise en service «prochaine» de deux nouveaux accélérateurs au centre hospitalo-universitaire (CHU) de Constantine. Le ministre de la Santé a rappelé, dans le même registre, la «levée de tous les obstacles administratifs» qui entravaient l'avancement de certains projets, ce qui permettra, selon lui, l'achèvement «rapide» des travaux de réalisation des CAC de Tizi Ouzou, Tlemcen, Sidi Bel-Abbès et Laghouat, prévus pour être opérationnels «en 2016». M. Boudiaf a également précisé que le bilan du plan d'action pour l'année en cours, s'agissant du plan cancer, a révélé une «consolidation des mécanismes, favorisant une disponibilité permanente des médi-

caments antimittotiques depuis 2014». Faisant part d'une «stabilité inégalée» en matière de disponibilité de médicaments, le ministre a assuré qu'une «meilleure maîtrise des besoins et de la gestion des stocks», pratiquée depuis le début de l'année en cours, a «prouvé son efficacité». Dans le chapitre de la valorisation des ressources humaines, le ministre a souligné la relance de la formation paramédicale, tout en indiquant que pour l'année en cours les promotions de paramédicaux et d'aides soignants totalisent 14 922 stagiaires, sans oublier d'inclure les 59 193 nouveaux paramédicaux qui seront formés «d'ici à 2019». A propos des wilayas du sud du pays, M. Boudiaf a indiqué que les conventions de jumelage incluses dans le plan d'action 2015 ont permis «la réalisation de 1 500 opérations chirurgicales et 20 000 consultations spécialisées» par des praticiens exerçant dans des hôpitaux du nord du pays. Ce même plan d'action, a poursuivi le ministre, a aussi permis la formation, dans les wilayas du Sud, de 2 000 cadres paramédicaux dans différentes spécialités. Un plan qui a également donné lieu à la réalisation de «plus de 400 000 actes médicaux dans les régions enclavées par des équipes pluridisciplinaires».

M. B./APS

Arrestation de 179 personnes durant l'été

Le Plan Delphine livre son bilan

Selon le bilan des activités effectuées au titre du «Plan Delphine 2015», les éléments de la Gendarmerie nationale ont exécuté plus de 500 opérations «coup-de-poing» ayant conduit à l'arrestation de 179 personnes durant la saison estivale. Le commandement de la Gendarmerie nationale (CGN) a rendu publics, hier, les résultats du Plan Delphine axé sur les services de surveillance générale au niveau des sites balnéaires, des plages autorisées à la baignade ainsi que sur la préservation de l'ordre public. Durant la saison estivale, la sécurisation permanente et continue des zones à forte délinquance a eu un effet dissuasif qui s'est exercé par des actions de contrôle des personnes suspectes et de surveillance des lieux publics de distraction. Dans son bilan des activités effectuées au titre de ce plan, le commandement de la Gendarmerie nationale a fait état de l'identification de 63 545 personnes et de 33 403 véhicules ayant permis l'arrestation de 179 personnes. «Les résultats positifs, obtenus dans la lutte contre la criminalité en générale, ont démontré l'efficacité du dispositif mis en place. Cependant, des efforts restent à fournir pour rentabiliser, au maximum, les moyens mis à disposition par le commandement, notamment en matière de leur utilisation rationnelle en fonction des données sur le terrain», indique le communiqué de la GN. L'activité des unités de la Gendarmerie nationale s'est traduite par le volet police judiciaire : 9 348 affaires traitées, dont principalement 57% des affaires de droit commun, 14% de crime organisé, avec l'interpellation de 7 883 personnes, dont 2 022 ont été écrouées. A titre comparatif avec la même période de l'année écoulée, il est constaté une augmen-

tation de +06% affaires de droit commun et 163% de crime organisé. Selon les mêmes unités, 372 affaires liées au trafic de drogue ont été enregistrées durant la même période. 2 304 psychotropes et 12 tonnes et 6 quintaux de kif traité ont été saisis par les services de la GN durant la saison estivale, ajoute le même communiqué.

Accidents de la route

Au volet police de la route, selon le bilan des activités du plan «Delphine» de la Gendarmerie nationale, 38,19% des 2 165 accidents enregistrés durant l'été ont eu lieu durant le mois de juillet qui a coïncidé avec le mois de ramadhan. Alger arrive en tête avec 351 accidents, suivi de Tipasa (267), Oran (207), Béjaïa (197) et Boumerdes (178). Relevant que tous les paramètres d'évaluation sont à «la baisse» par rapport aux saisons précédentes, le commandement estime que «les dispositifs préventifs conséquents déployés sur les routes ont permis de diminuer le nombre d'accidents, de morts et de blessés, respectivement avec un taux de 18,67%, 3,88% et 19,68%.

Accidents causés par les jet-skis

L'utilisation anarchique des scooters nautiques (jet-ski) a favorisé l'exposition des baigneurs à un danger réel et perturbé la tranquillité des estivants. Durant cette saison, 5 accidents causés par ces engins ont été enregistrés par la Gendarmerie nationale, occasionnant le décès de deux baigneurs et des blessures à cinq autres. Ces accidents ont été enregistrés à travers les wilayas

d'Alger, Oran, Mostaganem et Aïn Témouchent. Par ailleurs, les services de la gendarmerie notent que les accidents par les jet-skis ont connu une baisse sensible comparativement à la même période de l'année écoulée avec 6 accidents.

Intoxications alimentaires

1 460 cas d'intoxication alimentaire ont été enregistrés durant la saison estivale au niveau national, causant la mort de 5 personnes, selon le bilan de la Gendarmerie nationale. Les intoxications alimentaires ont fait des ravages durant cette période de canicule qui favorise l'altération des produits alimentaires, notamment les plus sensibles. Tlemcen vient en tête avec 278 cas, suivie de Béjaïa avec 142 cas et 85 cas à Skikda. «Les dispositifs déployés dans le cadre de la mise en œuvre du Plan Delphine 2015 ont particulièrement favorisé une action préventive de proximité qui a conduit à la prise en charge des préoccupations sécuritaires des populations et des estivants», a indiqué le communiqué de la GN. Afin de réunir les conditions nécessaires pour le bon déroulement de la saison estivale, le commandement de la Gendarmerie nationale met en œuvre chaque année le «Plan Delphine» visant à assurer «la tranquillité, la quiétude des estivants et la sécurité de l'environnement et des voies de communication». Durant cet été, la Gendarmerie nationale a eu à sécuriser 254 plages, représentant un taux de 72,88% du nombre global des plages autorisées à la baignade, et ce, par la mise en place de 44 000 gendarmes, 4 500 véhicules, 3 700 motos, 12 hélicoptères.

Louiza Ait Ramdane

Ouyahia dément être en conflit avec Sellal et avertit

«Pas un dollar dans les caisses d'ici 5 ans si rien n'est fait»

■ Trois mois après son retour au poste de SG du RND tout en gardant sa fonction de directeur de cabinet de la Présidence, Ahmed Ouyahia s'est exprimé, hier, sur les questions d'actualité, dont la gestion de la crise économique, la Constitution, la réorganisation de l'institution militaire, le parti de Mezrag et autres dossiers.

Par Nacera Chennafi

Durant toute sa rencontre avec la presse qui a duré deux heures, Ahmed Ouyahia a voulu transmettre un message dans lequel il dément toute opposition de sa part au Premier ministre, Abdelmalek Sellal. Mais il avertit que «pas un dollar dans les caisses d'ici 5 ans si rien n'est fait». Amené à commenter les propositions contenues dans l'avant-projet portant loi de finances 2016, dont la hausse de quelques taxes et impôts, il ne voit pas de contrainte. Mais Ouyahia prévoit déjà que la session parlementaire sera «chaude» à cause, selon lui, des «surenchères politiques» sur la langue arabe et la crise économique. Ouyahia a tenu à démentir l'existence d'un conflit avec Sellal. «J'entends par ci et par là qu'Ouyahia est en conflit avec le gouvernement ou avec Abdelmalek Sellal, un frère et un ami depuis 1979» avant de s'interroger : «Vous imaginez un responsable de cabinet du président de la République s'attaquer au Premier ministre ?» Ouyahia a souligné n'avoir jamais critiqué l'action de l'Exécutif lorsqu'il en sortait, étant convaincu que la politique est une question de choix et que le travail de son



partie complétait celui du gouvernement. Cependant, Ouyahia a relevé deux questions qu'il n'est pas de soutenir. Il s'agit du retour du crédit à la consommation et la règle 51/49, deux démarches qu'il avait introduit en étant Premier ministre dans le cadre de la LFC 2009. Pour la première, il dira que celle-ci ne sera pas en faveur du citoyen. «On aura un pincement au cœur. C'est une solution facile». Il est à noter que le gouvernement Sellal

veut réintroduire cette mesure. Et pour la seconde, il a souligné qu'il a des assurances que la règle 51/49 ne sera pas touchée, affirmant que le président du Sénat français qui a critiqué cette règle est venu défendre les intérêts de son groupe. Ouyahia dira que «la crise économique n'est pas le résultat des erreurs du système», avant de défendre le bilan de Bouteflika en avançant quelques chiffres sur le nombre des écoles et logements

réalisés. Ouyahia s'est montré aussi rassurant quant aux répercussions de la crise économique malgré la perte de près de 50% des réserves de change depuis la chute des prix du pétrole, affirmant que l'Algérie a une marge de sécurité. A ce propos, il s'est prononcé contre le recours à l'endettement extérieur. A ce propos, il dira : «Au RND, on aura mal au cœur au cas où cette décision est prise», estimant qu'«aucun pays n'a donné autant de facilitations aux investisseurs. Mais en Algérie, il y a la corruption et la bureaucratie». Donnant son analyse sur la situation économique, il a expliqué que le problème n'est pas dans la diversification de l'économie nationale mais le fait qu'on exporte que les hydrocarbures en l'absence de compétitivité des produits nationaux. Il précisa : «On ira droit dans le mur si on ne revoit pas certains aspects et si on ne diminue pas les importations». Affirmant croire à la relance de l'industrie, il a accusé le syndicat du complexe d'El-Hadjar de «mafia déguisée». Interrogé sur des déclarations de l'ancien Chef du gouvernement Mokdad Sifi qui l'aurait accusé d'avoir fait trop de concessions au FLN, Ouyahia répondra : «Les archives témoignent de ce qui a été fait». N. C.

Ouyahia juge «normaux» les changements opérés au DRS par le Président

«Ce n'est pas une guerre menée par Bouteflika»

Ouyahia a essayé d'apporter des réponses aux quelques changements opérés par le chef de l'Etat au sein du DRS, dans une conférence de presse qu'il a tenue au siège de son parti. Dans sa réponse à une question sur l'arrestation du général Hassan, ancien chef de l'unité spéciale d'antiterrorisme du DRS, le SG par intérim du RND a refusé de faire tout commentaire, puisque l'affaire est en justice. «Je ne peux pas faire un commentaire sur l'arrestation du général Hassan à qui je souhaite le bien. L'affaire est entre les mains de la justice», a-t-il répondu avant de souligner son souhait d'apporter quelques éclairages sur les derniers changements opérés par le chef de l'Etat au niveau de l'institution militaire. Rappelant que Bouteflika est le chef suprême des forces armées, Ouyahia a jugé «normaux» les changements opérés au sein du DRS. Il a estimé que ceux-ci étaient «nécessaires». «Beaucoup de rumeurs et d'analyses se font autour de changements dans le corps du DRS. Des services sont placés sous l'égide du frère Gaïd Salah que je respecte et qui est très actif sur le terrain. Il n'y a pas de lecture à faire. Ce n'est pas une guerre menée par Bouteflika», a-t-il indiqué. Et d'ajouter : «Le Président

Bouteflika n'est pas Néron pour vouloir brûler le pays». Revenant sur la dissolution du Groupe d'intervention spéciale (GIS), il a expliqué que ce groupe «a été dissout en 2015. Il a été créé en 1989 dans une conjoncture sécuritaire particulière. En 2015, l'Algérie a retrouvé la paix et la sécurité». Il rassurera que cette dissolution n'aura pas d'impact sur la sécurité du pays, car selon lui il y a d'autres unités spécialisées dans ce genre d'intervention que ce soit au niveau de la police ou de la Gendarmerie nationale. «La sécurité du pays n'est pas menacée par la dissolution de ce corps. Il y a des milliers et des milliers de régiments capables d'intervenir pour la sécurité du pays. Il y a des groupes spéciaux à la police et à la gendarmerie qui sont capables d'intervenir», a-t-il précisé. Cependant, Ouyahia a blâmé les sources qui dévoilent à la presse les questions qui sont classées «secret défense». Interrogé sur l'annonce de l'ex-chef de l'AIS, Madani Mezrag, portant création d'un parti politique, Ouyahia est catégorique sur le fait que ce dernier ne va pas créer un parti. Mais le SG du RND n'explique pas comment cet homme tient des réunions avec ses troupes sans autorisation. «L'Etat n'autorisera pas Madani Mezrag, à créer

un parti politique, dans la mesure où les lois sur la concorde civile, la réconciliation nationale et sur les partis politiques l'interdisent», a-t-il déclaré. Toutefois, il a expliqué que «l'Etat n'a pas interdit aux cadres du parti dissout d'exercer leurs activités et de tenir des réunions», citant pour preuve les rencontres qu'organisaient Madani Mezrag à Jijel depuis le début des années 2000. Il a rappelé, à ce titre, que les cadres du parti dissout ont été invités par la Présidence pour participer aux consultations menées autour de l'amendement de la Constitution, preuve que ces derniers n'ont pas été exclus de la scène politique nationale à condition qu'ils respectent les lois de la République. Pour Ouyahia, la polémique qui a éclaté suite à l'annonce de la création d'un parti de Mezrag est une manœuvre pour ceux qui veulent créer l'agitation, rappelant que cette question a été soulevée avec l'arrivée de l'anniversaire de la charte pour la paix. A ce propos, il donne aussi des indices de manœuvre à travers la réunion des patriotes et gardes communaux intervenue après celle de Mezrag. Par ailleurs, le SG du RND est revenu sur la révision constitutionnelle. A ce propos, il a souligné que celle-ci allait intervenir en 2013 mais le

fait que le président soit tombé malade elle n'a pas eu lieu, ajoutant qu'après la guérison, le président a décidé d'autres consultations. Il a expliqué que cette révision relève des «seules» prérogatives du président de la République et «lui seul gère ce dossier». Jugeant «exagérées» les informations selon lesquelles le projet de Constitution «serait annoncé dans la semaine ou le mois prochains», il a déclaré que «possible que celui-ci serait annoncé durant l'année en cours», tout en soulignant que la décision du mode d'adoption revient au Président. Précisant qu'il parlait en tant que responsable de parti et en tant que cadre de l'Etat, Ouyahia a ajouté que le RND «attend toujours la fin de l'élaboration du projet de Constitution qui ne saurait tarder». Enfin, concernant son initiative de constituer un front de soutien au Président, il a affirmé que l'idée de se rassembler est stratégique avec «les dangers de l'étape actuelle», estimant qu'«il n'avait pas commis un crime en l'annonçant». Sur le rejet du SG du FLN à son initiative, il dira : «Mon frère Saâdani a émis des réserves, il est libre. Mais il est important de savoir que nous menons le même combat avec le FLN».

N. Chennafi

LA QUESTION DU JOUR

A propos de rentrées une fois de plus

Suite de la page une

Si Sellal n'avait pas coupé court aux spéculations qui alors se développaient à ce sujet, ce n'est pas seulement la rentrée mais tout ce dernier trimestre de 2015, pour le moins, qui en auraient été marqués, peut-être même perturbés. Il fallait opposer et sans plus attendre un démenti à l'idée de mauvais aloi que l'ancien terroriste ne prenait pas ses désirs pour la réalité, qu'il était d'une certaine façon de mèche avec les autorités, qu'il s'exprimait sous leur contrôle et avec leur bénédiction, c'est-à-dire en l'occurrence avec leur complicité. On peut donc dire que la rentrée du Premier ministre était une réaction à quelque chose, une sorte de coup forcé, une conséquence de celle de l'ex-chef de l'AIS, qui a fait l'événement parce que personne ne l'attendait. Mais celle de Ahmed Ouyahia, rétabli récemment dans ses fonctions de secrétaire général du RND et néanmoins toujours directeur de cabinet de la présidence, prévue pour aujourd'hui sous forme de conférence de presse, sous quels auspices convient-il de l'appréhender ? Car il s'agit bien là aussi d'une rentrée, et encore, sous ses dehors les plus affirmés, les plus personnalisés. Après tout, Ouyahia aurait pu s'y prendre autrement : organiser une université d'été de son parti, et s'assurer par là même une couverture médiatique tout aussi large que celle qu'il peut espérer d'une conférence de presse, et sans devoir pour cela trouver un prétexte, s'il estimait que certaines choses doivent absolument être dites. Alors que convoquer une conférence de presse, pour quelque'un qui n'en reste pas moins un officiel, et qui à ce titre ne s'arrête pas de s'exprimer, mais il est vrai par d'autres canaux, d'autres bouches que la sienne, et d'abord par celle du Premier ministre, qui lui-même du reste ne fait que traduire l'opinion, ou plutôt les choix du président de la République. Bref, une conférence de presse, soit, mais pour quoi faire ? Pour dire quoi ? Pour défendre l'action du gouvernement ? Mais pour cela, il faudrait être son porte-parole. Ce qui à l'évidence ne fait pas partie des fonctions de Ouyahia. Serait-ce alors pour critiquer le gouvernement ? Comme si on était le chef d'un parti d'opposition ? Le fait est que convoquer une conférence de presse à l'occasion d'une rentrée est quelque chose de beaucoup plus naturel de la part d'un chef de file de l'opposition que de quelque'un qui est au pouvoir, même s'il n'y est pas tout à fait à la place qu'il voudrait.

M. H.

Le plongeon des cours du pétrole continue

Le P-DG de Sonatrach se veut optimiste

■ L'or noir est toujours en dessous de la barre des 50 dollars. Dans un entretien accordé hier à l'APS le directeur général de Sonatrach favorise l'optimisme en cette situation de panique. Une crise qui s'avère insoluble avec le bras de fer de l'Arabie saoudite de toujours submerger les marchés.

Par Mohamed Mabkhout

Rien n'a pu arrêter le plongeon des cours de l'or noir ces derniers mois. Malgré des rebonds de quelques dollars dans les échanges mondiaux, des jours après, la chute reprend sa direction vers le bas. Un contexte de panique générale, alors que le président directeur général de Sonatrach Amine Mazouzi a exprimé son optimisme à ce sujet lors d'un entretien à l'APS. Le même responsable pense que les cours du pétrole reprendront leur montée avec la

Mouton de l'Aïd/
Wilaya d'Alger
Les points de vente anarchiques seront fermés et les bêtes saisies

PAS moins de 46 communes ont été désignées pour abriter les 119 sites destinés à la vente des bêtes du sacrifice de l'Aïd afin de sauvegarder l'environnement, a indiqué la Direction de la réglementation et des affaires générales de wilaya d'Alger. La wilaya a adressé le 10 septembre dernier une correspondance aux walis délégués leur enjoignant d'informer les P/APC de la décision de désignation des lieux destinés à la vente de moutons pour l'Aïd al Adha. La wilaya a indiqué que les services de sécurité et vétérinaires, ainsi que ceux de l'environnement doivent veiller à l'application de cette décision. Cette dernière désigne les communes concernées aussi bien à l'est qu'à l'ouest ou encore le nord et le sud de la wilaya. A l'est, Rouiba et Reghaïa ainsi que Heraoua sont parmi les APC concernées alors qu'à l'ouest, Zéralda, Baba Hassen et El Achour sont désignées pour abriter les sites de vente. Birkhadem, Bir Mourad Raïs et Gué de Constantine font aussi partie de ces communes vers lesquelles les citoyens peuvent se diriger pour l'achat du mouton. La décision stipule que tous les points de vente anarchiques seront fermés et les bêtes saisies. La wilaya met également l'accent sur l'hygiène de l'environnement en recommandant des opérations quotidiennes de nettoyage des sites de vente et de leur entourage même après l'Aïd. A signaler que les abattoirs d'Houssein Dey, d'El Harrach, des Eucalyptus, de Rouiba, de Zéralda et Bordj El Kiffan seront ouverts aux citoyens le jour de l'Aïd al Adha. **R. N.**

croissance mondiale.

C'est bien beau d'être optimiste, et en particulier, dans ce genre de situation de crises. Le cas est encore plus délicat lorsqu'il s'agit d'un pays qui dépend des hydrocarbures à 97%, depuis plusieurs années.

Une situation s'avère plus difficile à régler en sachant que l'Arabie saoudite, en sa qualité de premier producteur à l'Opep, et qui ne veut toujours pas céder pour ramener la production vers le bas. Pour cette raison toutes les initiatives d'organiser une réunion des pays membres de l'organisation ont connu l'échec, un véritable bras de fer et qui se forge davantage avec les pays du Golfe au même avis. Dans ce contexte la question se pose, à qui profite réellement cette baisse du pétrole, à savoir que ce même pays est tributaire de l'exportation du pétrole et qui risque des répercussions dangereuses sur son économie nationale?

Des économistes n'ont pas éloigné une hypothèse relative au recul du nombre d'investissements de la Sonatrach, vu la situation actuelle et le coût très important des opérations de forage. Une raison probable, pour laquelle le directeur général a précisé que la société priorisera les projets les plus rentables.

Selon le P-DG de Sonatrach, cette dernière s'atèle à réaliser la première priorité dans ce domaine et qui consiste non seulement



Amine Mazouzi,
P-DG de Sonatrach

à soutenir l'effort d'exploration pour assurer la sécurité énergétique du pays à très long terme mais aussi pour renforcer le rôle de l'Algérie en tant qu'acteur principal du commerce international de l'énergie.

A cet effet, Sonatrach va accélérer le renouvellement des réserves, le développement de celles déjà découvertes en mettant également l'accent sur l'optimisation de Hassi Messaoud et de Hassi R'mel, les deux plus grands gisements pétrolier et gazier de l'Algérie.

A ce titre, le dirigeant de

Sonatrach fait savoir que son groupe va engager un important programme pour améliorer la récupération de ces deux grands gisements afin d'augmenter la production nationale en hydrocarbures.

Ces efforts d'accroissement des réserves et d'augmentation de la production seront accompagnés, avance-t-il, par le développement des infrastructures de transport et des activités de transformation et de commercialisation des hydrocarbures. A cet effet, Sonatrach a inscrit un programme de réalisation de

trois nouvelles raffineries qui vont entrer en production au premier semestre 2020 et devant générer des quantités de 3,7 millions de tonnes d'essence et 9 millions de tonnes de gasoil.

Une étude rendue publique d'une banque américaine a révélé que le baril pourrait descendre jusqu'à 20 dollars. Avec les réserves nationales de change qui s'épuisent dans une balance économique nationale fortement déficitaire, l'hypothèse met en question les plans d'action face à cette situation. **M. M.**

Béjaïa/«Plaidoyer pour la participation des jeunes dans la prise de décision»

Clôture de l'université d'été de l'association «Agora»

L'université d'été de l'association Agora pour la formation et l'appui aux initiatives des jeunes a pris fin. Celle-ci s'est déroulée du 05 au 09 septembre au camp de toile Anissa Tour dans la municipalité de Souk El-Tennine. «Parole aux jeunes» le principal axe développé lors de cette rencontre qui a regroupé 158 jeunes représentants environ, issus de 55 associations venues des quatre coins du pays. Les travaux de ce rendez-vous, selon le président de l'association «Agora», se sont achevés avec plusieurs recommandations émises par les neuf ateliers ani-

més à l'occasion. Les animateurs de la rencontre ont plaidé pour la mise en place d'un cadre réglementaire et législatif pour la participation des jeunes dans la prise de décision et la gestion des affaires locales et leur contribution dans le développement du pays et la mise en place des supports de communication favorisant le réseautage des organisations de la société civile entre elles afin d'améliorer le plaidoyer pour la cause des droits de l'homme et la liberté d'expression en Algérie. L'accès de tous les jeunes à une éducation de qualité est décliné aussi, ceci en vue souligner-t-on

de «se réapproprier leur histoire et leur culture tout en promouvant l'éducation citoyenne à l'école et en leur inculquant des valeurs universelles». Par ailleurs, il est relevé «la nécessité de favoriser les échanges et les rencontres entre les jeunes des quatre coins du pays et l'attention particulière dont doivent faire l'objet les jeunes handicapés et marginalisés à l'école et la nécessité de leur offrir plus d'opportunités pour l'insertion professionnelle». Concernant l'environnement, il est plaidé la conjugaison des efforts entre les différents acteurs de la société et pouvoirs publics afin de faire face

aux défis environnementaux. Il s'agit d'organiser des assises nationales sur la protection de l'environnement qui regrouperont les pouvoirs publics, les élus, les experts et la société civile et pour une réforme éducative de manière à introduire la question de la protection de l'environnement dans les trois cycles éducatifs particulièrement dans le cycle primaire. Sur les droits des femmes, les participants ont appelé à la sensibilisation et la formation des citoyens sur la cause des droits de la femme et aussi sur l'abrogation du code de la famille. **Hocine Cherfa**

Protection civile

Une journée de formation en secourisme de masse

La Protection civile de la wilaya de Béjaïa a organisé hier une journée de formation et de vulgarisation sur le secourisme de masse à l'occasion de la célébration de la Journée mondiale des premiers secours, correspondant au deuxième samedi du mois de septembre de chaque année. La manifestation a été organisée au niveau de

l'esplanade de la gare routière, aux Quatre chemins de Béjaïa et rentre dans le cadre de la promotion de secourisme destiné au grand public. «Cette initiation aux 1^{ers} gestes qui sauvent, sera assurée par un médecin et officier de la Protection civile, dont l'objectif principal est d'encourager les valeurs d'entraide, d'assistance aux personnes en

détresse et apprendre aux citoyens les comportements à adopter pour faire face aux multiples risques quotidiens, sur les lieux de travail, à la maison et dans tout endroit...», indique la Protection civile. Un programme comprenant des exercices pratiques a été exécuté au profit de la population de différents âges. Il s'agit de transmettre des

connaissances nécessaires pour la bonne exécution des gestes à prodiguer aux victimes afin de préserver leur intégrité physique, avant l'arrivée des secours. Pas moins de 2 557 secouristes volontaires de proximité dont 392 femmes répartis en 241 groupes ont été formés au niveau national. **H. C.**

Société à responsabilité limitée/Ce que prévoit le projet de loi

La Sarl libérée de ses contraintes par le code de commerce

■ Ce nouveau texte, qui sera présenté aujourd'hui à l'Assemblée populaire nationale (APN), prévoit la suppression de l'exigence d'un capital minimum pour la création d'une Sarl, l'extension des apports de la société aux apports en industrie, la souscription et la libération des apports en numéraire, la protection des associés et l'augmentation du nombre de ces derniers.



Par Salim H.

Les nouvelles dispositions relatives aux sociétés à responsabilité limitée (Sarl) prévues par le projet de loi amendent trois articles du code de commerce et y introduisent deux autres, selon le projet de ce texte. Ce nouveau texte, qui sera présenté aujourd'hui à l'Assemblée populaire nationale (APN), prévoit la suppression de l'exigence d'un capital minimum pour la création d'une Sarl, l'extension des apports de la société aux apports en industrie, la souscription et la libération des apports en numéraire, la protection des associés et l'augmentation du nombre de ces derniers. Ainsi, l'article 566 du code de commerce est modifié et complété pour stipuler que «le capital minimum pour la création de la Sarl est fixé librement par les associés. Il est divisé en parts

sociales égales. Le capital social doit être mentionné dans tous les documents de la société». Le montant du capital minimum des Sarl est fixé par la réglementation actuelle à 100 000 DA, rappelle-t-on. Ce texte consacrerait la non limitation préalable du capital minimum, puisque les associés pourront déterminer, eux-mêmes et librement, le minimum du capital social qui peut aller jusqu'à un DA symbolique. Quant à l'article 567, sa nouvelle mouture indique que «la répartition des parts sociales est mentionnée dans les statuts. Les parts sociales doivent être souscrites en totalité par les associés. Elles doivent être intégralement libérées lorsqu'elles représentent des apports en nature». «Les parts représentant des apports en numéraire doivent être libérées d'au moins un cinquième de leur montant. La libération du surplus intervient en une ou plusieurs fois sur décision du gérant, dans un délai qui

ne peut excéder cinq ans à compter de l'immatriculation de la société au registre du commerce», note encore cet article. Toutefois, indique encore l'article 567 modifié, «le capital social doit être intégralement libéré avant toute souscription de nouvelles parts sociales à libérer en numéraire, à peine de nullité de l'opération» et ajoute que «les fonds provenant de la libération des parts sociales, déposés en l'office notarial, seront remis au gérant de la société après son inscription au registre de commerce». Concernant les apports pour une Sarl, deux articles (567 bis et 567 bis1) sont introduits dans le code de commerce actuel : «L'apport en société à responsabilité limitée peut être en industrie. L'évaluation de sa valeur et la fixation de la part qu'il génère dans les bénéfices sont fixées dans les statuts de la société. Cet apport n'entre pas dans la composition du capital de la société» (567 bis). «Si la

société n'est pas constituée dans un délai de 6 mois à compter du dépôt des fonds, tout associé peut demander au notaire la restitution du montant de son apport» (567 bis1). Concernant le nombre des associés, l'article 590 y afférent a aussi été modifié dans le sens où «le nombre des associés d'une Sarl ne peut être supérieur à cinquante (50). Si la société vient à comprendre plus de cinquante associés, elle doit dans le délai d'un an être transformée en société par actions. A défaut, elle est dissoute, à moins que, pendant ledit délai, le nombre des associés ne soit devenu égal ou inférieur à cinquante». A rappeler que le nombre maximal actuel des associés d'une Sarl est de 20 personnes. Le projet de loi «vise surtout à faciliter et à encourager la création d'entreprises sous forme de personnes morales, et ce, notamment pour les Sarl dont le nombre est encore insuffisant en Algérie», «même si c'est la forme de sociétés la plus répandue dans le pays», avait souligné le directeur de la régulation et des affaires juridiques au ministère du Commerce, El Hadi Bakir. «Le gros du tissu économique national est constitué à hauteur de plus 90% de personnes physiques. Nous voulons renverser la tendance et privilégier la création, le plus possible, de sociétés», soutient-il. Il s'agit également, poursuit le même responsable, d'«améliorer l'indicateur relatif au climat des affaires en Algérie ainsi que son classement au niveau des références internationales» tel le rapport annuel «Doing business» de la Banque mondiale. A fin 2014, le tissu économique national était composé de 1,7 million d'opérateurs économiques inscrits au registre du commerce dont 157 122 seulement représentant des personnes morales, soit moins de

10% du nombre global des inscriptions. Le nombre de Sarl était de 134 301 à fin 2014, soit 85% du nombre global des entreprises. S.H.

Prix bas du pétrole

Le pétrole de schiste américain subira les conséquences

LA NOUVELLE chute des cours du pétrole entraînera en 2016 un net déclin de la production pétrolière des pays hors Opep, surtout aux Etats-Unis, tout en continuant à soutenir plus que prévu la demande mondiale, selon l'Agence internationale de l'Energie (AIE). La production des pays non membres de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole devrait connaître son repli le plus fort en 24 ans, avec une baisse de près de 0,5 million de barils par jour (mbj) à 57,7 mbj, dont 0,4 mbj pour le seul pétrole de schiste américain, estime l'AIE dans son rapport mensuel. «L'effondrement des prix du pétrole entraîne la fermeture des sites de production coûteux, d'Eagle Ford au Texas à la Russie en passant par la mer du Nord», explique-t-elle. «La production américaine de pétrole devrait payer le plus lourd tribut» à cette débâcle de cours, qui ont été réduits de plus de moitié depuis juin 2014, passant même sous la barre psychologique des 40 dollars à New York fin août, ajoute le bras énergétique des pays développés de l'OCDE. L'AIE y voit l'effet de la stratégie de l'Arabie saoudite et des autres pays de l'Opep, qui continuent à «pomper vigoureusement» malgré la baisse des prix afin de maintenir leurs parts de marché et contrer l'expansion des huiles de schiste aux Etats-Unis. «La stratégie de l'Opep, menée par l'Arabie saoudite, de défendre ses parts de marché indépendamment du prix semble produire l'effet recherché d'écarter la production coûteuse et inefficace», souligne-t-elle. Dans le même temps, la consommation mondiale d'or noir continuera à croître, estime l'AIE, qui a relevé ses prévisions pour 2015 et 2016. L'agence basée à Paris anticipe désormais une demande de 94,4 mbj cette année, contre 94,2 mbj auparavant, et une augmentation un peu plus modérée l'an prochain, à 95,8 mbj pour 2016, contre 95,6 mbj. Cette tendance est alimentée par la faiblesse des prix, une amélioration du contexte macroéconomique et un hiver plus rigoureux en 2015, selon elle. R.E.

Industrie/ Bilan au 2^e trimestre

Hausse des prix à la production

Les prix à la production industrielle hors hydrocarbures du secteur public ont enregistré une hausse de 0,9% au deuxième trimestre 2015 par rapport au trimestre précédent selon l'Office national des statistiques (ONS). Par rapport à la même période de 2014, les prix à la production industrielle ont connu une évolution de 1,8%, précisent les dernières données de l'office. Par catégorie sectorielle, les prix à la production des industries manufacturières ont enregistré une légère augmentation de 0,4% au deuxième trimestre 2015 par rapport au 1^{er} trimestre et une hausse de 0,7% par rapport à la même période de 2014. La hausse des prix à la production (sortie usine hors transport) au 2^e trimestre par rapport au 1^{er} trimestre 2015 est due essentiellement à une augmentation des

coûts de production des mines et carrières de plus de 10% induite par l'augmentation des prix de l'extraction de minerai de fer (+48,8%) et du minerai de phosphates (+7,3%). De leur côté, les matériaux de construction, qui ont enregistré une relative stagnation au 1^{er} trimestre 2015, ont vu leur prix évoluer de 2,2% au 2^e trimestre après l'augmentation des prix des liants hydrauliques (+3,3%). Les autres secteurs qui ont également participé à cette progression des prix à la production industrielle sont les industries agroalimentaires, qui affichent une tendance haussière pour le deuxième mois consécutif (+0,5%) après la hausse de 2,4% des prix des tabacs et allumettes. En revanche, le secteur de l'énergie a connu une légère baisse de 0,3% au 2^e trimestre

2015 par rapport au trimestre écoulé après avoir enregistré une hausse de 1,2% au 1^{er} trimestre. En 2014, rappelle-t-on, les prix à la production industrielle hors hydrocarbures du secteur public avaient enregistré une hausse de 1%. Le champ de l'opération de calcul de l'indice des prix à la production industrielle a concerné près de 300 produits industriels dont les prix sont observés trimestriellement auprès d'un échantillon de 157 entreprises couvrant près de 80% des ventes. Les biens industriels observés sont ceux vendus sur le marché intérieur excepté les produits importés et ceux destinés à l'exportation. Les prix observés sont ceux sortis d'usine toutes taxes comprises hors transport.

Ahmed O./APS

Inondations de 2008 à Ghardaïa

Les familles sinistrées relogées la semaine prochaine

■ Soixante-quatorze familles sinistrées, affectées par les inondations qu'a connues la région de Ghardaïa en 2008, seront relogées définitivement la semaine prochaine dans des logements en dur.

Par Lamine D./APS

Ces familles sinistrées, pour la plupart de la commune de Berriane, une de Ghardaïa et l'autre de Guerrara, ont été prises en charge par les pouvoirs publics et recasées temporairement dans des chalets, avant de bénéficier d'un logement en dur conçu selon les normes architecturales de la région, a affirmé le chargé de la communication de la wilaya, Kacem Khellili. Le retard accusé dans le relogement de ces familles est lié aux événements récurrents qu'a connus la région de Berriane depuis 2009 et qui ont dissuadé les entreprises de construction et entravé la réalisation de logements dans cette contrée, a-t-il expliqué. Cette opération de relogement des sinistrés des inondations d'octobre 2008 permettra de clore définitivement le dossier des sinistrés des inondations de Ghardaïa (2008), ont fait savoir les responsables de la wilaya. Au total, 1 273 sinistrés, logés temporairement dans des chalets



Ph. P. D. R.

mis en place au lendemain de cette catastrophe naturelle, ont rejoint définitivement des logements en dur de type F3 et 3 000 familles sinistrées ont également bénéficié d'une aide pour le logement rural, précisent les mêmes responsables. La région de Ghardaïa avait connu le 1^{er} octobre 2008 une crue exceptionnelle qui a engendré des inondations aux conséquences tragiques, tant en pertes de vies humaines qu'en dégâts matériels, dans la vallée du M'zab,

bassin de réception des eaux de trois principaux affluents de l'oued M'zab. Un total de 43 décès, dont 15 femmes, de 4 disparus et de 86 blessés ont été enregistrés lors de ces inondations, selon le bilan définitif arrêté par les autorités compétentes dans la wilaya. Les services chargés du recensement des sinistrés ont également enregistré 24 073 habitations touchées, à différents degrés de gravité, par les inondations, à travers 9 communes de la wilaya

(Ghardaïa, Daya Ben Dahoua, Bounoura, El-Atteuf, Berriane, Guerrara, Zelfana, Métlili et Seb-Seb) déclarées sinistrées, ceci en plus des dommages relevés dans différents autres secteurs. Devant l'ampleur des dégâts causés, le gouvernement avait décidé, au lendemain de ces inondations, de réaliser plus de 2 565 chalets pour recaser temporairement les sinistrés et de lancer un programme d'urgence pour la construction de 2 000 logements publics locatifs (LPL) et 3 000 logements ruraux (LR) destinés au relogement définitif des sinistrés. Pas moins de six milliards DA ont été dégagés par l'Etat pour le relogement des sinistrés et plus d'un milliard DA a été versé aux propriétaires de logements classés vert-2 et Orange-3, afin de réhabiliter les habitations fragilisées par ces inondations, conformément aux décisions prises par le Premier ministre lors de sa visite en octobre 2008 à Ghardaïa.

L. D./APS

LPL à Touggourt

Plus de 1 100 logements en voie d'achèvement

Le projet de réalisation de 1 190 logements de type public locatif (LPL) dans la circonscription administrative de Touggourt, est actuellement à plus de 80 % d'avancement des travaux, a-t-on appris auprès des services de la wilaya de Ouargla. Doté d'un financement estimé à plus de 2,8 milliards DA au titre du Programme quinquennal (2010-2014), ce projet confié à une entreprise chinoise s'étale sur une superficie bâtie de 79 730 m² au niveau du quartier «El-Mustakbal», dans la commune de Touggourt (160 km de Ouargla), selon la même source. Le programme en question, visant à combler le déficit en

matière de logement et satisfaire la demande croissante dans cette grande agglomération urbaine, et qui sera livré après l'achèvement de différentes opérations, porte sur l'aménagement extérieur, dont l'installation de l'éclairage et le raccordement aux réseaux divers (AEP, assainissement, électricité et gaz), a déclaré le directeur de l'Office de promotion et de gestion immobilière (OPGI).

Parmi un total de 20 027 LPL inscrits dans la cadre des deux programmes quinquennaux 2005-2009 et 2010-2014, figurent 4 423 unités qui sont en cours de réalisation à travers les 10 daïras que compte la wilaya de

Ouargla, a précisé Mohamed Chawki Habita. Les travaux de construction de 4 000 unités du même type de logements retenus en faveur de la daïra de Hassi Messaoud ont été lancés en juillet dernier, a-t-il rappelé. Ce projet, est réparti sur deux sites à raison de 2 000 unités chacun, à savoir la commune de Ain El Beida (daïra de Sidi Khouiled) et la ville nouvelle de Hassi Messaoud projetée à équidistance des villes de Ouargla, Touggourt et l'actuelle ville de Hassi Messaoud.

Par ailleurs, le parc immobilier de la circonscription administrative de Touggourt sera renforcé prochainement par 700 loge-

ments de type location-vente au titre d'un programme de l'Agence nationale de l'amélioration et du développement du logement (AADL), portant sur la réalisation de 2 600 unités similaires à travers la wilaya de Ouargla, selon la direction locale de l'habitat, de l'urbanisme et de la ville. Le programme concerne 1 900 unités au niveau du Grand Ouargla (daïras de Ouargla et Sidi-Khouiled), et 700 autres au niveau de la circonscription administrative de Touggourt (Touggourt, Témacine et Méggarine), signale-t-on.

Farid K.

Aïn Defla

Prochaine entrée en activité d'un centre de formation dédié à l'agriculture

Un centre de formation professionnelle spécialisé en agriculture entrera en activité à Aïn Defla à l'occasion de la rentrée d'octobre, a-t-on appris du responsable du service suivi et formation à la direction locale du secteur. De grands espoirs sont fondés sur ce centre implanté dans la commune de Sidi Lakhdar (22 km à l'est de Aïn Defla) pour «booster» le secteur de l'agriculture qui constitue la vocation première de la wilaya, a indiqué Abdallah Benmoussa, signalant que la phase relative à l'encadrement pédago-

gique et à l'acquisition des équipements de cette nouvelle structure est sur le point d'être achevée. L'entrée en activité de ce nouveau centre s'inscrit dans la stratégie de la tutelle visant à privilégier les spécialités qui tiennent compte de la vocation et des spécificités de chaque région, a souligné M. Moussa, faisant état de l'enseignement de dix spécialités se rapportant à l'agriculture au niveau du centre en question. Les spécialités concernent l'élevage des animaux domestiques, l'apiculture, la mécanique des engins agricoles, la cultu-

re maraîchère, l'arboriculture, l'oléiculture, la préparation de boissons et de conserves destinés à la transformation, agent serriste, agent spécialisé en aquaculture et pépiniériste, a-t-il expliqué. La nouvelle acquisition s'ajoutera aux structures déjà opérationnelles sur le territoire de la wilaya en l'occurrence 24 CFPA, 5 de leurs annexes en milieu rural et un institut national spécialisé de formation professionnelle (INSFP), a-t-on rappelé de même source.

A.M./agences

Illizi Plus de 3 350 emplois offerts durant le premier semestre

UN TOTAL de 3 354 emplois, permanents et temporaires, ont été offerts, par le biais des différents dispositifs d'emploi, durant le premier semestre, à travers la wilaya d'Illizi, a-t-on appris auprès de la direction locale de l'emploi. Les différents organismes d'emploi ont permis de financer plus de 100 projets durant la même période, alors que le dispositif d'insertion professionnelle a permis le placement de 813 personnes dans le monde du travail. Quelque 118 jeunes diplômés universitaires ont été également recrutés, en plus de l'embauche de 82 autres dans le cadre de l'insertion aidée, a révélé le directeur de wilaya du secteur, Ahmed Amrani. L'agence de wilaya de l'emploi a permis de pourvoir 2 399 emplois temporaires dans différentes entreprises pétrolières activant sur le territoire de la wilaya où 3 059 bulletins d'emploi ont été enregistrés durant la même période, selon la même source. Le secteur de l'emploi axe ses efforts, dans la wilaya d'Illizi, sur l'investissement productif, afin d'assurer des ressources alternatives aux hydrocarbures, à l'exemple des secteurs du tourisme et de l'agriculture, et ce, en encourageant les jeunes à aller vers ces créneaux porteurs, a-t-on souligné à la direction de l'emploi.

R.R.

Béjaïa Un individu arrêté pour transfert illégal d'or

LA BRIGADE économique et financière de la sûreté de wilaya a appréhendé un individu en possession de 365g d'or, l'équivalent de 1 471 000,00 DA et une somme d'argent de 191 500,00 DA constituant des ventes antérieures de cette matière. Il s'agit d'un certain B. A, âgé de 56 ans, résidant à Ain Naâdja, Alger. Il a été arrêté sur le boulevard de la Liberté, au centre-ville de Yema Gourouya. Après une expertise de la marchandise saisie par un centre spécialisé à Sétif, il s'est avéré qu'elle ne portait pas de sceau officiel de l'Etat algérien. Une autre partie provenait carrément de l'étranger. Présenté devant le parquet de Béjaïa, le mis en cause a été placé en détention provisoire. Il devra comparaître prochainement pour les chefs d'accusation de détournement, détention et commercialisation d'or et sa vente illégale. Par ailleurs, les éléments de la sûreté de daïra de Timezrit ont mis fin aux agissements de deux dealers B.M. 34 ans et B.K. 43 ans natifs respectivement de Semaoune et Amizour. «Ces derniers avaient en leur possession une quantité de drogue», indique la même source. Ils ont été présentés devant le parquet mercredi dernier pour consommation et commercialisation de drogue. Le premier a été placé en détention provisoire et le second a été convoqué en audience.

H.C.



Tunisie

Le Front populaire fera sa marche contre la réconciliation

■ Convoquée par la «Rencontre nationale civile et politique» pour réclamer le retrait du projet de loi sur la réconciliation économique et le redressement du processus de la justice transitionnelle, cette marche sera encadrée par le Front populaire et ses partenaires...

Par Souhila K./Agences

La marche contre le projet de loi sur la réconciliation économique et financière se tiendra bel et bien, a affirmé le Conseil des secrétaires généraux du Front populaire (FP). Cette marche aura lieu à l'avenue Habib-Bourguiba, sous la protection des forces de l'ordre, selon un communiqué rendu public par le FP. «Les autorités se sont engagées à sécuriser cette marche», souligne-t-on dans ce communiqué. Convoquée par la «Rencontre nationale civile et politique» pour réclamer le retrait du projet de loi sur la réconciliation économique et le redressement du processus de la justice transitionnelle, cette marche sera encadrée par le Front populaire et ses partenaires de la Rencontre. «Le FP se tient responsable de l'organisation et de l'encadrement de la marche», a indiqué le porte-parole du FP, Hamma Hammami. Reçu, aujourd'hui, par le Chef du gouvernement, Habib Essid, Hammami a affirmé que «le gouvernement n'empêchera pas la tenue de la marche de samedi et s'engage à la sécuriser». Selon un communiqué du bureau d'information du FP, Hammami a dit

avoir reçu des assurances du ministre de l'Intérieur, Najem Gharsalli, quant à la sécurisation de marche de samedi. Le président de la République, Béji Caïd Essebsi, s'est concerté, aujourd'hui, avec le porte-parole du FP sur les récents événements ayant accompagné les mouvements de protestation contre le projet de loi sur la réconciliation économique et financière.

«Le projet de loi vise à protéger les corrompus»

Le projet de loi sur la réconciliation économique et financière est contraire aux dispositions de la Constitution, bafoue le principe de la justice transitionnelle et transgresse le droit d'ester en justice, a déclaré le juge Ahmed Souab. Lors d'une conférence de presse organisée vendredi, à Tunis par les membres de la campagne «Ménich Msemah» contre le projet de loi sur la réconciliation économique, Ahmed Souab a indiqué que ce projet de loi comporte trois axes distincts : il s'agit d'amnistier les hauts fonctionnaires et responsables corrompus de l'Etat, sans procéder à la reddition de



comptes, de réaliser la réconciliation avec les hommes d'affaires et de récupérer les fonds détournés à l'étranger. «Prétendre que ce projet de loi permettra à l'Etat de récupérer les fonds détournés par les corrompus relève du mensonge. Ce projet vise uniquement à protéger les corrompus», a-t-il estimé. Pour l'avocat Charfeddine Kellil, membre de la campagne «Ménich Msemah», ce projet de réconciliation a contribué à l'escalade des tensions. Ce projet de loi, a-t-il dit, est contraire à l'article 14 de la loi relative à la justice transitionnelle qui plaide pour la réforme des institutions

en œuvrant à éradiquer la corruption et combattre le despotisme. Samar Tlili, membre de la campagne, a indiqué que «Ménich Msemah» est un mouvement citoyen et sociétal indépendant ayant pour objectif le retrait de ce projet de loi qui «menace le processus de justice transitionnelle» et vise à «blanchir la corruption». Elle a ajouté que les membres de la campagne prendront part à la manifestation prévue samedi 12 septembre, à l'avenue Habib-Bourguiba pour protester contre le projet de loi de la réconciliation économique et financière.

S.K./Agences

Des instituteurs entament un sit-in ouvert

Un groupe d'instituteurs ont entamé, vendredi à Tunis, un sit-in ouvert au siège d'une direction annexe relevant du ministère de l'Education, a déclaré à la TAP le secrétaire général du syndicat général de l'enseignement de base, relevant de l'union générale tunisienne du travail (UGTT), Mastouri Gammoudi. Gammoudi a précisé que ce mouvement qui n'a pas été décidé par le syndicat vient refléter la grogne des instituteurs en raison de la non-satisfaction de leurs revendications que le syndicaliste a qualifiées de «légitimes». Il a, à cet égard, indiqué que ce groupe de protestataires est

déterminé à poursuivre ce sit-in si leurs doléances demeurent insatisfaites, ajoutant que le syndicat qui ne peut pas les obliger à renoncer à la décision qu'ils ont prise, intervient pour assurer leur protection. Joint au téléphone par la TAP, le porte-parole officiel du ministère de l'Education, Mokhtar Khalfaoui, a affirmé qu'un groupe d'instituteurs a entamé, vendredi, un sit-in ouvert au siège de la direction des concours, faisant savoir que le département attend le résultat des négociations actuellement en cours au niveau de la présidence du gouvernement au sujet des revendications des enseignants

du primaire. A rappeler qu'un grand nombre d'instituteurs venus des différentes régions de la République ont observé, vendredi matin, un mouvement de protestation devant le siège du ministère. Ils ont, ensuite, organisé une marche en direction du palais du gouvernement à La Kasbah. La commission administrative sectorielle avait décidé d'organiser, ce vendredi, une journée de colère pour protester contre la non activation des revendications contenues dans les conventions publiées au *Journal officiel* de la République tunisienne (JORT).

S.K.

Crise en Libye

Intensification du dialogue pour une signature d'un accord politique

Le représentant spécial et chef de la mission d'appui des Nations unies en Libye (Unsmil), Bernardino Leon, a insisté vendredi sur le règlement de la crise en Libye par la voie du dialogue interlibyen inclusif, estimant incontournable la date du 20 septembre pour signer un accord politique. Exprimant son souhait de clore prochainement le processus de dialogue ouvert, depuis plusieurs mois entre les parties libyennes sous l'égide de l'ONU, M. Leon a déclaré que «nous avons l'espoir que les parties sont conscientes que le délai du 20 septembre est incontournable et qu'elles feront passer les intérêts de la

Libye et du peuple libyen avant leurs intérêts». Les efforts déployés visent à aboutir à la signature d'un accord politique sur la mise en place d'un gouvernement d'union nationale afin que ce document soit signé le 20 septembre à Genève, alors que débute l'Assemblée générale annuelle des Nations unies à New York.

Une fois arrivés à un consensus sur les annexes de l'accord, les discussions seront ouvertes sur les noms des futurs membres du gouvernement d'union nationale, a fait savoir le chef de l'Unsmil. La Libye est livrée aux milices et compte deux Parlements et

deux gouvernements qui se disputent le pouvoir, l'un basé à Tripoli et l'autre à Tobrouk (est), ce dernier étant le seul reconnu par la communauté internationale. L'Algérie a constamment appelé à agir vite pour le règlement politique de la crise en Libye, loin de toute intervention étrangère, en vue d'un agenda unique, celui de la stabilité, de l'unité et de l'intégrité territoriale de ce pays frère et voisin, de sa souveraineté et de la cohésion de son peuple.

M.B./Agences

Sahara occidental L'UGTSARIO dénonce le blocus par le Maroc d'une mission de la CSI

L'UNION des travailleurs sahraouis, Ugtsario, a exprimé sa ferme condamnation à la décision des autorités marocaines de bloquer la visite d'une mission de la Confédération syndicale internationale (CSI) aux territoires occupés du Sahara occidental qui a été planifiée du 14 au 16 septembre courant. Dans un communiqué, l'Ugtsario a considéré que ce blocus s'inscrit dans le cadre de l'état de siège militaire et médiatique imposé par l'occupant marocain sur les territoires occupés du Sahara occidental depuis plus de 40 ans. L'Ugtsario a rejeté les «fausses justifications» présentées par les syndicats marocains, soutenus par les autorités d'occupation marocaines, pour le report de la visite de la mission, affirmant que les syndicats sahraouis et les forces des droits de l'homme dans les territoires occupés, et en particulier dans la ville occupée d'El Aaiun, ont préparé pour la visite de la mission d'une manière pacifique. L'Union sahraouie a appelé la CSI à prendre une position «stricte» contre les syndicats marocains affiliés, qui soutiennent les positions du régime d'occupation marocain, car ils représentent un stigmate de la réputation et de principes de l'organisation syndicale internationale fondés sur le respect des droits des peuples et des individus à une vie libre et digne. L'organisation sahraouie a appelé à fixer une date «dans le plus bref délai» pour la visite de cette mission dans les territoires occupés du Sahara occidental, conformément à la volonté de millions des travailleurs dans le monde.

R.M.

Yémen

Nouvelles frappes aériennes de la coalition arabe sur Sanaa

■ La coalition arabe sous commandement saoudien qui soutient le gouvernement yéménite a mené hier des raids aériens intensifs sur des positions rebelles à Sanaa, ont indiqué des témoins.

Par Ali O.

Cette intensification des frappes intervient alors que l'ONU a annoncé de nouvelles négociations de paix entre les protagonistes la semaine prochaine.

Selon des témoins, les raids ont visé des dépôts d'armes, des résidences et des camps militaires dans le nord de la capitale yéménite qui est contrôlée par les rebelles chiites Houthis, soutenus par l'Iran. Aucun bilan de ces raids n'a encore été publié.

Dans la province de Marib, à l'est de Sanaa, des raids aériens de la coalition ont visé deux convois rebelles tuant 23 combattants, selon des sources militaires progouvernementales. Aucun bilan de source indépendante n'a pu être obtenu dans l'immédiat.

Depuis un tir de missile qui a tué le 4 septembre plus de 60 soldats de la coalition arabo-sunnite dans la province de Marib, des raids aériens visent continuellement des positions rebelles dans la région de Sanaa et gagnent en intensité de jour



en jour. Les Emirats arabes unis ont indiqué hier avoir rapatrié du Yémen «52 martyrs» tués par ce missile. Ce pays avait affirmé auparavant avoir perdu 45 sol-

dats. Le médiateur de l'ONU pour le Yémen Ismaïl Ould Cheikh Ahmed a annoncé jeudi la tenue «la semaine prochaine dans la région» de nouvelles «négociations de paix», à laquelle le gouvernement et les rebelles chiites Houthis ont accepté de participer selon lui.

Le gouvernement yéménite en exil a confirmé sa participa-

tion. Les Houthis, eux, n'ont toujours pas fait connaître leur position.

Les États-Unis se sont félicités de l'annonce de l'ONU.

«Toutes les parties doivent retourner à la table des négociations afin de mettre rapidement un terme au conflit et s'entendre sur une voie qui puisse arrêter la souffrance» du peuple yéménite,

a affirmé le porte-parole du département d'État John Kirby.

Les derniers pourparlers de paix en juin à Genève s'étaient soldés par un échec, alors que le conflit a fait depuis mars près de 4.400 morts, selon l'ONU. Environ 1,3 million de Yéménites ont été déplacés et 21 millions ont besoin d'aide ou de protection

A. O.



Points chauds

Ambition

Par Fouzia Mahmoudi

L'ancienne ministre de Nicolas Sarkozy, Nathalie Kosciusko-Morizet, qui fut également sa porte-parole officielle de campagne durant la course à la présidentielle de 2012 a failli être la première à faire les frais de la tentative de mutation de l'UMP. Le grand parti de droite qui se nomme depuis quelques semaines Les Républicains devrait sous l'impulsion de son président, Nicolas Sarkozy, opérer de nombreux changements et l'un d'entre eux devait être l'évincement de la numéro deux dans l'organigramme de l'ex-UMP NKM, connue pour ses nombreuses positions allant à contre-courant des positions officielles de son parti a ainsi failli être remerciée par le patron des Républicains. Celle qui exerçait la fonction de vice-présidente était sur la sellette. Sarkozy ne supporte plus la «liberté de parole» qu'elle revendique et dont elle abuse à ses yeux depuis qu'il l'a nommée, fin 2014. «Il trouve qu'elle joue trop perso», résume un sarkozyste. Récemment, il n'a pas apprécié qu'elle se prononce publiquement pour une baisse massive des impôts de 100 milliards d'euros dès 2017 en cas d'alternance ni qu'elle assiste à la cérémonie au Panthéon, présidée par François Hollande, le 27 mai. Depuis six mois, elle n'a cessé de se démarquer des positions de Sarkozy, que ce soit sur l'opportunité d'organiser une journée de réflexion sur l'islam, sur l'interdiction des menus de substitution dans les cantines scolaires ou sur le «ni-ni» lors de la partielle du Doubs. Pour Sarkozy, un minimum de soutien de celle qui fut sa porte-parole pendant la campagne présidentielle de 2012 serait pourtant la moindre des choses, lui qui juge qu'elle lui doit tout, ou presque. «Si elle a été numéro deux, c'est parce que je l'ai voulu car elle est très minoritaire dans le parti», a-t-il remarqué devant un proche. «NKM ? Elle représente une proportion non négligeable de 1 % des adhérents de l'UMP», se moque un sarkozyste. Toutefois, si Nathalie Kosciusko-Morizet reste numéro deux des Républicains, elle ne s'occupera plus du projet du parti, dont hérite l'ancien ministre Eric Woerth, a indiqué il y a quelques semaines le parti dans un communiqué. Reste à savoir si cet épisode servira de rappel à l'ancienne ministre qui doit avoir compris aujourd'hui que si elle continuait ses prises de position hors de la ligne de son parti elle pourrait se retrouver carrément mise de côté et la suite de sa carrière compromise. Sarkozy semble ainsi décidé à mater toute dissidence et NKM ne pourrait être que le premier exemple de la nouvelle gestion du parti de droite.

F. M.

Inde

85 morts, selon un nouveau bilan, après l'explosion d'une bonbonne de gaz

Até tuées hier par l'explosion d'une bonbonne de gaz dans un restaurant bondé de l'État du Madhya Pradesh, dans le centre de l'Inde, a annoncé la police qui avait précédemment fait état de 104 morts et évoque une piste accidentelle.

«Nous pensions que le bilan était de 104 morts sur la base d'informations émanant de plusieurs sources, mais nous pouvons désormais confirmer 85 morts», a déclaré à l'AFP M. L. Gond, un haut responsable de la police de Jhabua, le district où a eu lieu la tragédie.

Cette catastrophe, qui a eu lieu dans la localité de Petlawad, a entraîné l'effondrement d'un bâtiment proche et a en endommagé plusieurs autres.

Des images de la télévision montraient de nombreuses personnes et des sauveteurs fouillant à mains nues les gravats de béton et d'acier tandis que la police bouclait le quartier.

Des corps recouverts de cendres et de poussière étaient déposés sur la route, à côté de carcasses de véhicules calcinés.

Selon Arun Kumar Sharma, responsable médical en chef de

Jhabua, l'explosion a fait une centaine de blessés dont une vingtaine grièvement.

La déflagration est survenue vers 08h30 (03h00 GMT) au moment où des dizaines d'employés de bureau et d'écoliers prenaient leur petit-déjeuner dans le restaurant, a déclaré à l'AFP M^{me} Seema Alava, haut responsable de la police du district.

Quelques heures après l'explosion, les autorités évoquaient une piste accidentelle, des détonateurs et des bâtons de dynamite, utilisés dans l'industrie minière, ayant été stockés soit dans le bâtiment où se trouvait le restaurant, soit dans des édifices voisins.

«Il semble que quelqu'un avait entreposé ces explosifs, ceux qu'on utilise dans l'industrie minière, dans l'un de ces bâtiments», a dit M^{me} Alava, «mais seule l'enquête apportera les informations exactes».

«Le restaurant se trouvait dans un quartier très animé de la localité de Petlawad et beaucoup de clients étaient en train de prendre leur petit-déjeuner, ce qui explique que le bilan soit aussi élevé», avait dit auparavant la responsable. L'établissement

était situé également près d'un arrêt de bus très fréquenté, a relevé un autre responsable de la police, Anurag Mishra, pour expliquer le bilan très lourd.

Le Premier ministre indien Narendra Modi a réagi sur son compte Twitter, se disant «extrêmement peiné par les pertes de vie humaine à cause de la bonbonne de gaz à Jhabua».

Peu avant lui, le chef de l'exécutif du Madhya Pradesh, M. Shivraj Singh Chouhan, avait exprimé sur son compte Twitter ses condoléances aux familles endeuillées.

«La tragédie de Jhabua brise le cœur. Je présente mes condoléances aux familles des victimes et prie pour le prompt rétablissement des blessés», a dit M. Chouhan, qui a ordonné l'ouverture d'une enquête.

Il a offert 200 000 roupies (3 020 dollars) aux familles endeuillées et 50 000 roupies (755 dollars) aux blessés.

Les explosions de bonbonnes de gaz sont fréquentes en Inde où les normes de sécurité élémentaires sont rarement respectées, mais un bilan aussi élevé reste exceptionnel.



Le conteur Mahi Seddik au festival «Hakaya» à Amman

«Je suis très fier du patrimoine de mon pays»

Le conteur professionnel et auteur algérien, Mahi Seddik, a représenté l'Algérie en ce mois de septembre au festival «Hakaya» à Amman. Cette édition clôturée dans la soirée d'hier était «une occasion pour présenter le patrimoine oral algérien et revenir avec des histoires nouvelles du patrimoine universel», affirme le conteur. Il ajoute être fier du patrimoine algérien et œuvre pour le sauvegarder en le transmettant aux futures générations.

Par Abia Selles

«**N**os confrères ammanis étaient émerveillés par les contes algériens qui sont pleins de sagesse et de messages éducatifs», confirme le conteur auteur algérien Mahi Seddik, en marge de sa participation au festival «Hakaya» à Amman. Cet événement qui s'est déroulé à Amman et autres villes du pays était «une occasion d'échanges culturels entre les pays arabes ainsi qu'un espace d'apprentissage d'où les adultes comme les enfants peuvent retenir des leçons», ajoute le conteur.

Habitué des rondes populaires et du théâtre de la «Halqa», Mahi Seddik était convié à présenter des contes puisés dans le patrimoine oral algérien, particulièrement celui du Grand Sud.

Des artistes et conteurs en provenance d'une dizaine de pays dont la Tunisie, le Maroc, la Palestine, l'Irak, la Syrie ou encore l'Afrique de Sud et le Royaume-Uni, ont pris part à cette manifestation. Des rencontres étaient organisées en



marge de cet événement pour discuter de la sauvegarde de

ce legs patrimonial. Des ateliers de formation et des projec-

tions cinématographiques ont mis en valeur le patrimoine oral

Constantine, capitale de la culture arabe

La pièce «Al Khalifa» du théâtre de Béjaïa chaleureusement ovationnée

La pièce «Al Khalifa», du théâtre régional Abdelmalek-Bouguermouh de Béjaïa, dont la générale a été présentée au théâtre régional de Constantine, a été chaleureusement et longuement ovationnée par le public, a-t-on constaté. Traduite en arabe dialectal par Nadjet Tabour et mise en scène par Elsa Hamnane, cette œuvre a plongé le public jeudi soir dans une profonde réflexion autour des notions de liberté, d'intérêts, et d'attrait du pouvoir, au cours d'un spectacle très «mouvant» et des acteurs occupant toute la scène. Le rideau s'ouvre sur Al Tyr, un monarque aimé et détesté à la fois dont la succession aiguise les appétits des partisans et des opposants et ouvre la voie à une course effrénée au pouvoir. Le souverain voit alors défiler un florilège de courtisans se surpassant à se présenter comme le futur

monarque idéal, se vantant de leurs talents de politiciens exceptionnels et de leur vision d'un royaume baignant dans l'opulence et le bien-être. Utilisant la gestuelle, jouant sur les mots et les situations, dans un décor en constant mouvement, donnant sur un palais puis sur une rue, les deux frères Kais et Adam semblent être les mieux placés pour le trône. Kais ne présentant aucune étoffe de gouvernant, doit obéir à sa mère qui a peur de perdre ses privilèges d'autant que son autre fils Adam, le marginalisé, bien qu'il ait tout d'un leader, a des idées «bizarres» de liberté et de démocratie.

Quand le débat atteint son paroxysme, Al Tyr apparaît au soir du carnaval où le peuple, autorisé enfin à dire «le fond de sa pensée», est surpris d'apprendre qu'Adam est le fils caché du roi.

Le rideau tombe sur une fin ouverte où, entre ombres et lumières, des acteurs pleins de talent et d'énergie, portant des masques, s'interrogent et interpellent les spectateurs sur qui sera finalement le Calife.

Après le spectacle, Elsa Hamnane, également auteure de la pièce, a indiqué à l'APS que la pièce, loin de «scléroser» un seul modèle politique, a présenté un «sujet universel» dans un spectacle à travers lequel «le spectateur s'identifie à des époques différentes et se fait sa propre opinion».

Inscrite dans le cadre des activités du département théâtre de la manifestation «Constantine, capitale 2015 de la culture arabe», la pièce «Al Khalifa» sera présentée, dans les jours qui viennent, dans plusieurs wilayas, a-t-on noté.

L.B.

Théâtre régional de Tizi-Ouzou

Lancement d'un stage de marionnettes

Un stage de marionnettes a été lancé par le théâtre régional Kateb-Yacine de Tizi-Ouzou au profit de 25 stagiaires issus d'associations actives dans le domaine du quatrième art, a-t-on appris des organisateurs.

Ce stage, qui rentre dans le cadre du cycle de formation initié, depuis sa création, par le théâtre de Tizi-Ouzou, se déroulera du 9 au 15 septembre courant et portera sur les trois aspects de la marionnette qui sont la conception et la réalisation des marionnettes, l'assemblage, l'habillage et la manipulation, a indiqué son encadreur, le marionnettiste Ahmed Ghermoul.

Cette formation sera clôturée par la présentation d'un spectacle de marionnettes qui sera monté par les stagiaires, a indiqué M.

Ghermoul, qui a déjà encadré plusieurs stages de formation au profit de théâtres régionaux dont ceux d'Oran, Annaba, Batna et Saïda et des maisons de la culture. Il a par ailleurs exprimé sa disposition à former bénévolement les jeunes qui veulent apprendre cette forme de théâtre pour faire partager sa passion pour la marionnette.

M. Ghermoul qui a présenté en 2011 à Tizi Ouzou un spectacle de marionnettes, «El Djazira el Mafkouda» (l'île perdue), écrit par sa fille Hamida, a estimé que cette branche de théâtre peut être développée dans la wilaya de Tizi-Ouzou où «il y a de la créativité», a-t-il relevé.

Pour sa part, le nouveau directeur du théâtre régional de Tizi-Ouzou, Farid

Mahiou, a souligné, lors du lancement de ce stage, l'intérêt «important» qu'accorde l'établissement qu'il dirige à la formation théâtrale. Il a rappelé, à cet effet, l'organisation de stages en machinerie, scénographie, chorégraphie, mise en scène, et dramaturgie, entre autres, au profit de jeunes actifs dans des associations, coopératives et troupes théâtrales.

Côté production, M. Mahiou a saisi l'occasion pour annoncer que le théâtre Kateb-Yacine prépare une pièce théâtrale intitulée «Massinissa et Sophonisbe» en tamazight, qui sera présentée dans le cadre de la manifestation «Constantine, capitale de la culture arabe».

F.H.

des pays participants. «Je suis très fier du patrimoine de mon pays et j'œuvre pour le sauvegarder de l'oubli». Il lance un appel dans ce sens aux autorités locales algériennes pour «encourager les jeunes conteurs en leur ouvrant des espaces culturels et leur assurant des sources fiables de contes. Ces contes doivent être écrits aussi pour confirmer leur source». Organisé par un réseau regroupant plusieurs organisations culturelles arabes et européennes, ce festival vise à rapprocher les arts et l'industrie culturelle du grand public et des écoles. Natif de Sidi Bel-Abbès, Mahi Seddik, qui a suivi une formation dans le quatrième art, s'attache depuis plusieurs années à promouvoir et à revivifier la tradition orale, disparue, des goul (conteurs). Il affirme qu'il est porteur d'un message éducatif et de valeurs culturelles et sociales de nos ancêtres. Ces dernières années, Mahi Seddik a animé, à la faveur des festivals organisés à travers l'Algérie, de nombreux espaces et ateliers consacrés au conte populaire, et assuré des cycles de formation en Tunisie et aux Emirats arabes unis, notamment.

A.S.

RENDEZ-VOUS CULTURELS

Théâtre national algérien
Jusqu'au 19 septembre :
7^e édition du Festival culturel international de musique symphonique.

Tahtat les artistes (la Pêcherie)
17 septembre :
Soirée chaabi avec l'artiste Lemaini Abdellatif.
18 septembre :
Soirée musicale avec l'artiste Abdelkader Rezk Ellah.
18 septembre :
Le chanteur chaabi Karim Melzi anime une soirée artistique.

Musée national du Bardo
Jusqu'au 15 septembre :
Troisième édition de l'exposition collective «Al-Tibak».

Palais de la culture Mohamed-Laid-Al-Khalifa de Constantine
Jusqu'au 15 septembre :
Exposition rétrospective de l'artiste peintre Bachir Belounis.
Jusqu'au 10 octobre :
«Les arts visuels», exposition collective des artistes de l'Est.
Jusqu'au 12 novembre
Exposition collective intitulée «Al aswat al naouba».

Maison de la culture Moubarek-EI Mili (Mila)
Du 13 au 17 septembre :
Festival de la musique spirituelle soufie.

Parking de l'hypermarché Uno, Aïn Defla
Jusqu'au 30 septembre :
Cirque Amar El Florelogio.

Coup-franc direct



Un président-colle !

Par Mahfoud M.

Même s'il est décrié par toute une région, celle de la Kabylie, le président de la JSK, Moh Chérif Hannachi, continue à narguer tout le monde et à vouloir à son poste. Il fait fi de tous les mouvements de protestation qui l'ont directement visé et affirme qu'il a le soutien d'une grande partie de fans, ce qui est, au passage, faux. Il en veut aux anciens joueurs et dirigeants du club de lui faire de l'opposition, alors qu'il tente de se dédouaner de la situation catastrophique que vit le club aux plusieurs titres locaux et africains. Pour lui, seule sa personne l'intéresse et il ne compte de ce fait pas vider les lieux. Le président kabyle pense qu'il est indéboulonnable, alors que dans cette vie tout a une fin et son cycle est bel et bien terminé si l'on se fie au mouvement de révolte qui anime les fans contre sa personne et qui ont, jusque-là, tenu de nombreux sit-in pour exiger son départ. Le président devrait aussi faire les choses dans les règles et ne pas choisir, lui-même, son successeur pour préserver ses avantages. Les fans ne se trompent pas en général et savent quand les choses ne vont pas dans le club et c'est pour cela que ce dernier devrait réviser sa position et se retirer tant qu'il est encore temps. M. M.

Club Africain

Le président Riahi heureux de renouveler Djabou

Le président du Club Africain Slim Riahi a officialisé vendredi, via sa page facebook, le retour de l'international algérien Abdelmoumen Djabou dont le contrat avec le club de la capitale a expiré en juin dernier. Selon des sources proches du club, l'international algérien (28 ans), en litige avec le Club de Bab Jeddid depuis la fin de la saison dernière, est parvenu à un accord avec les dirigeants clubistes pour remplir pour deux ans supplémentaires. Une conférence de presse est prévue ce vendredi à partir de 18h00 pour présenter les nouvelles recrues clubistes. L'ancien joueur de l'ES Sétif a affirmé récemment qu'il



était en contact avec des clubs algériens, tunisiens, et du Golfe, soulignant qu'il choisirait sa future destination une fois rétabli de sa blessure au genou. Opéré le 7 mai dernier à Tunis des ligaments croisés, le joueur algérien sera de retour sur les terrains fin 2015.

Italie Taïder proche du record de matchs en Série A

Saphir Taïder, l'international algérien du FC Bologne (Série A), est sur le point de battre le record du plus grand nombre de matchs disputés par un joueur arabe en championnat d'Italie de football, détenu jusque-là par son compatriote Abdelkader Ghezal avec 119 apparitions. Ghezal (30 ans), actuellement sans club, a porté les couleurs de plusieurs clubs italiens, entre 2005 et 2014, dont l'AS Bari, l'AC Cesena et le FC Parme, avec lesquels il a cumulé un total de 119 matchs, qui le place devant les marocains Houssine Kharja (117) et Mehdi Benatia (113). Taïder (23 ans) ne compte actuellement que 100 matchs en championnat d'Italie, mais d'après le site Starafica «il pourrait améliorer sensiblement cette statistique pendant la saison en cours», avant de «battre le record, détenu jusque-là par son compatriote Abdelkader Ghezal».

Jeux africains 2015-boxe

Fliissi, Benbaaziz et Benchebla en finale

Les boxeurs algériens Mohamed Fliissi, Réda Bebaaziz et Abdelhafid Benchebla se sont qualifiés vendredi à la salle Talangai à Brazzaville pour les finales des 11^e jeux Africains qui se déroulent au Congo (4-19 septembre). Fliissi a dominé en demi-finale, dans la catégorie des moins de 52 kg, le Gabonais Mikamou Maïllat Junior (2-1). Il rencontrera en finale Nkolomonie Sankaru du RD Congo, vainqueur de Moroke Mokhoto (Lesotho). De son côté, Benbaaziz (-60 kg) a battu le Kenyan Otokh Nelson avec le même score (2-1) s'offrant une place en finale où il retrouvera le Togolais Sarouna Fatiou Bless qui s'est qualifié après sa victoire Mulaja WQ Mulaja (RD Congo). Le troisième pugiliste algérien qualifié à l'issue de la première session, retardée de trois heures en raison d'une grève des arbitres, est Abdelhafid Benchebla qui a surclassé dans la catégorie des moins de 81 kg Katendi Kenneth (Ouganda). Il affrontera en finale l'Egyptien Abderahmane Orabi. «J'ai boxé face à un adversaire inconnu



pour moi et qui utilise beaucoup plus la force comme la majorité des boxeurs africains. Mon expérience m'a aidé pour éviter ses coups et attaquer au bon moment», a déclaré Benchebla à l'issue du combat disputé dans une salle pleine à craquer. En revanche, Mohamed Grimes (+91 kg) a été éliminé en demi-finale par le Gabonais Camara Morlay (3-0), se contentant de la médaille de bronze. Lors de la deuxième session des 1/2 qui a débuté à 22h15, l'Algérien Khalil Litim défiera dans la catégorie des 56 kg l'Angolais Gomes Pedro Manuel, alors que la capitaine Abdelkader Chadi (-64 kg) croisera les gants avec Bagwassi Kagiso du Botswana.

Ligue des champions d'Afrique L'USMA n'a pas battu le record, le champion les mains vides

L'USM Alger n'a pas battu le record tant attendu lors de cette phase des poules, en décrochant six victoires en autant de matchs, étant donné qu'il a enregistré sa première défaite au stade d'Oum Derman à la capitale soudanaise, El Merikh, face à son dauphin sur la plus petite des marges. Les Soudanais ont inscrit leur but par Didier Libéré (14).

Par Mahfoud M.

Cette défaite n'a, quand même, aucune incidence sur le groupe, étant donné que les Rouge et Noir étaient déjà assurés de la qualification et à la première place puisqu'ils totalisent 15 points, contre 13 pour El Merikh.

Les Usmistes devront se concentrer maintenant sur la demi-finale qui les opposera certainement à une formation difficile et qui pourrait être soit TP Mazembé ou Tétouan, selon les résultats d'hier soir. Le plus important pour les gars de Soustara est de rester lucides tout en gardant la même concentration que celle qu'ils ont montré tout au long de cette phase des poules.

Par ailleurs, et malgré la défaite, le coach, Hamdi, a avoué qu'il était satisfait de ses poulains et qui se sont donnés à fond au cours de ce match. Il souhaitait, néanmoins, arriver à un total de 18 points, ce qui aurait été une première historique mais il demande quand même à rester concentrés et bien préparer le



Les Usmistes ont réussi l'essentiel

prochain match. De son côté, le champion d'Afrique sortant, l'ES Sétif, a été tenu en échec lors de son dernier match comptant pour la phase des poules, face à l'autre représentant algérien, le MC El Eulma sur le score de (2/2) lors du match qui les a opposé au stade du 08 mai 1945 de Sétif. Grâce à ce nul, les Eulmistes obtiennent leur premier point dans cette compétition. Quant

à l'Aigle Sétifien, il devait tout de suite mettre aux oubliettes ce tournoi africain raté surtout qu'ils sortent les mains vides cette saison contrairement à l'année dernière où ils avaient décroché le titre. Les gars des Hauts Plateaux devraient se retourner maintenant vers le championnat national où ils devront, aussi, soigner leurs résultats médiocres.

M. M.

Ligue 1 «Mobilis» (8^e journée)

MCA-JSK sera délocalisé au 5-Juillet

Le choc MC Alger - JS Kabylie, prévu le 10 octobre 2015 (19h00) au stade Omar Hamadi de Bologhine pour le compte de la 8^e journée de la Ligue 1 «Mobilis» de football pourrait être délocalisé au stade 5-Juillet (Alger), a indiqué jeudi le président de la LFP, Mahfoud Kerbadj. «Au 5-Juillet, la priorité est donnée à l'équipe nationale et aux derbies algériens. Cela dit, si les conditions le permettent, on peut y faire jouer d'autres matchs, comme le

Clasico MCA-JSK», a expliqué Kerbadj, en marge du derby USM El Harrach - NA Hussein-Dey (2-0), à l'occasion de la réouverture du grand stade olympique, après 2 ans de fermeture pour travaux. Le MCA, club hôte du Clasico de la 8^e journée contre la JSK a considéré que le stade de Bologhine (12.000 places, ndr) est «inapproprié» pour abriter un match de cette envergure, d'où sa requête de délocaliser la rencontre au 5-Juillet. «Il est possible que le

match MCA-JSK soit délocalisé de Bologhine au 5-Juillet, mais il est important de garder à l'esprit qu'en termes de domiciliation, le dernier motif revient toujours à LFP, et non aux clubs», a tenu cependant à rappeler Kerbadj pendant la même intervention. Le président de la LFP a refusé de s'étaler davantage sur le sujet, considérant qu'il est «prématuré» d'évoquer la domiciliation du match MCA-JSK un bon mois avant le jour «J».

Ligue 2 Mobilis (4^e journée)

Le CA Batna confirme, l'USM Bel-Abbès s'accroche

Le CA Batna a conservé sa place de leader du championnat d'Algérie de Ligue 2 Mobilis de football grâce à son succès contre Paradou AC (1-0) dans le choc de la quatrième journée, marquée également par le nul obtenu par l'OM Arzew en déplacement à Bordj Bou Arreridj.

Le CAB de l'entraîneur Rachid Bouarata a confirmé sa belle entame de saison en remportant sa troisième victoire de la saison contre le promu Paradou par la plus petite des marges.

Un but contre son camp du défenseur Chaoui dans le premier quart d'heure de la partie a suffi aux bonheurs des Batnéens, lesquels comptent désormais deux points d'avance sur leur poursuivant direct, l'USM Bel Abbès, difficile vainqueur du CRB Ain Fekroun (1-0) sur une réalisation de Bounoua en toute fin de partie. L'OM Arzew, auteur d'un précieux nul en déplacement face au

CA Bordj Bou Arreridj (1-1) se hisse à la troisième place à quatre longueurs du leader.

Les visiteurs ont ouvert le score par Baouche dès la 10^e minute de la partie, mais leur joie fut de courte durée puisque Attafane a remis les pendules à l'heure trois minutes plus tard.

La bonne opération de la journée est à mettre à l'actif de l'USMM Hadjout qui est allée battre l'AS Khroub (2-0) infligeant à son adversaire sa première défaite.

Deux buts de Sellami (12) et Ouras (37 s.p) ont permis à l'USMMH de se remonter à la quatrième place avec 5 points.

L'O Médéa et la JSM Skikda ont décroché un précieux nul en déplacement contre respectivement le MC Saïda (0-0) et l'US Chaouïa (0-0).

Résultats et classement :

MC Saïda - O. Médéa 0-0
CA B. Bou Arreridj - OM Arzew 1-1

CA Batna - Paradou AC 1-0
US Chaouïa - JSM Skikda 0-0
AS Khroub - USMM Hadjout 0-2
USM Bel Abbès - CRBA. Fekroun 1-0
JSM Béjaïa - Amel Boussaâda 1-1
ASO Chlef - MC El Eulma (reporté)

	Pts	J
1. CA Batna	10	4
2. USM Bel-Abbès	8	4
3. A Boussaâda	6	4
4. OM Arzew	6	4
5. ASO Chlef	5	3
6. O. Médéa	5	4
7. MC Saïda	5	4
8. JSM Skikda	5	4
9. USMM Hadjout	5	4
10. MC El Eulma	4	3
11. CABB Arreridj	4	4
12. Paradou AC	3	4
13. AS Khroub	3	4
14. US Chaouïa	3	4
15. JSM Béjaïa	3	4
16. CRB. Fekroun	1	4

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Point d'ordre Algérie : constat et perspective

Par Nazim Rochd

Depuis quelques mois, une forêt de loupes balie la place Algérie. Elle n'est pas, loin s'en faut, difficile dans la recherche. On prend ce qui transparait, juste ce qu'il faut pour satisfaire des prévisions catastrophistes déjà arrêtées, qui sont loin de se réaliser. On ne scrute pas l'état des lieux, la structure, les mécanismes, en bref les éléments de compréhension et les déterminants. On se contente des signes patents, manifestes, à travers les mesures que prend le gouvernement. Somme toute évidentes et ordinaires, ces mesures auxquelles le dernier quidam devait s'attendre et encore. Car s'il est une certitude, quand les revenus baissent, c'est de se mettre à compter ses sous et à réduire ses dépenses. Ce qui est le cas. Et pas trop, pas de façon drastique ou spectaculaire, pas au point de bouleverser le mode de consommation des ménages. Alors, par exemple, le fait que les importations fassent l'objet d'une attention, donne du grain à moudre. Un bémol, il n'y a rien qui annonce quoi de ce soit qui modifierait la donne actuelle. Mais tant qu'à faire, les titres des conclusions, véritables attendus, y vont des pires supposés, même si dans les textes il n'y a pas grand-chose qui justifierait l'apocalypse suggérée. Cela sans se préoccuper d'être déjugé par les faits, chose qui est entrée dans les mœurs de ce que l'on peut appeler «les cassandres». Des «cassandres» qui n'ont pas la perspicacité qui va avec leurs prétentions. Ainsi, tout en laissant sur leur faim ceux qui les écoutent ou les

lisent, ils donnent l'air de rumer des fantômes inassouvis. Parfois, emportés par leur délire ils ne prennent même pas la peine de se relire ou de peser leur propos. A ce propos, il y en a qui, dans un glissement des plus confortables, puisent dans l'analogie historique, et leur thèse s'étale dans la presse. Leur thèse est simple et sans appel. La baisse du prix du pétrole rappelle la crise de la fin des années 1980. Cette crise s'est matérialisée notamment, par des coupes sombres dans l'approvisionnement du marché des produits à la consommation. Au-delà, chose non perçue par nos observateurs, se trouvait fortement altérée la confiance en un Etat qui portait l'espoir fou de la fin du sous-développement. Autre donnée non prise en compte, les caisses du Trésor étaient vides et l'endettement extérieur frisait les 26 milliards de dollars, rapportés à des recettes qui se situaient autour de 12 milliards de dollars. Comparer, avec une assurance déconcertante, cette situation avec celle d'aujourd'hui relève soit d'une légèreté rare, soit d'un mépris de l'intelligence des Algériens, surtout quand on se permet d'affirmer que «la situation est pire». Ce faisant, est évacuée du débat, nécessaire et pressant, l'analyse des politiques menées jusqu'ici et qui ont maintenu l'économie dans une dépendance marquée aux hydrocarbures, tandis que les réserves de change débordent, autorisent et permettent que l'Etat investisse lui-même au lieu de se cantonner dans une attitude «non interventionniste» suicidaire, à plus ou moins long terme.

N. R.

Dellys

Démantèlement d'un réseau de voleurs

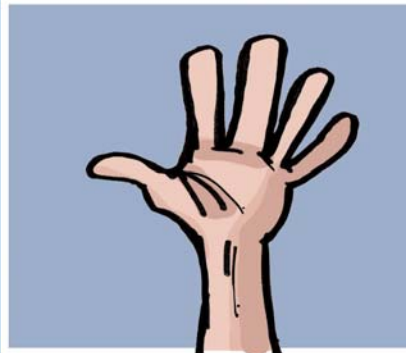
LES ÉLÉMENTS de la brigade mobile de la police judiciaire (BMPJ) de la daira de Dellys ont réussi à démanteler un réseau de malfaiteurs, composé de 4 individus, spécialisé dans les vols et les agressions à l'arme blanche. Cette opération a été planifiée suite à des informations parvenues, sur le numéro vert de la Sûreté nationale «15 48», faisant état de la présence de 4 individus à bord d'un véhicule qui s'adonnaient à la vente de drogue à hauteur de l'hôpital de la ville. Après des recherches et des investigations, les policiers ont réussi à repérer le véhicule et l'arrêter avant de soumettre ses occupants à des fouilles. Lesquels disposaient de 2 plaquettes de drogue, 87 comprimés de psychotropes de marque Rivotril et des armes blanches (une faucille, un poignard, une chaîne et une bombe à gaz pour les actes d'agressions et vols) ont été trouvés dans la malle du véhicule. Déférés au parquet, les mis en cause ont été placés sous mandat de dépôt au centre pénitencier de Bordj-Menaïel par le procureur de la République, près le tribunal de Dellys pour les chefs d'inculpation d'association de malfaiteurs, port d'armes prohibé, détention et commerce de drogue.

Ahmed K.

LA LIBYE AUJOURD'HUI

APRÈS

AVANT



AU SECOURS!

Loumis



RÉVOLUTION

Djalou@hotmail.com

En cas de désaccord entre Européens sur la crise des réfugiés

Sommet de l'UE demain à Bruxelles

Le président du Conseil européen, Donald Tusk, a annoncé qu'il convoquerait les 28 chefs d'Etat et de gouvernement de l'Union européenne (UE) sur la crise des réfugiés si les Européens ne surmontaient pas leurs divisions lors d'une réunion extraordinaire prévue lundi à Bruxelles.

Par Yasmine Ayadi

«En l'absence de signe concret de solidarité et d'unité des ministres de l'Intérieur lundi, je convoquerai un Conseil européen extraordinaire en septembre sur la crise des réfugiés», a indiqué M. Tusk sur le réseau social Twitter. Le président de la Commission européenne Jean-Claude Juncker a exhorté mercredi les Etats de l'UE à se répartir d'urgence l'accueil de 160 000 réfugiés, alors que la vague de migrants qui marchent sur les routes d'Europe continue de grossir. «Après des contacts avec les Etats membres ces derniers jours, (je suis) plus optimiste» sur la possibilité d'«une solution basée sur le consensus et une vraie solidarité», a-t-il ajouté. Le ministre allemand des Affaires étrangères Frank-Walter Steinmeier, appuyé par son homologue luxembourgeois dont le pays assure la présidence tournante de l'UE, a rencontré vendre-

di à Prague les chefs de la diplomatie des pays du groupe de Visegrad (Pologne, République tchèque, Slovaquie et Hongrie). A l'issue de la réunion à Prague, le chef de la diplomatie tchèque, Lubomir Zaoralek, a réitéré l'opposition des pays du groupe de Visegrad à l'application de quotas contraignants. Les pays qui doivent accueillir les réfugiés «doivent avoir le contrôle sur le nombre de réfugiés qu'ils sont prêts à accepter», a-t-il expliqué à la presse. Ils doivent confirmer cette décision lors d'un Conseil lundi à Bruxelles de leurs ministres de l'Intérieur, et surtout prendre position sur la répartition de 120 000 réfugiés supplémentaires demandée cette semaine par la Commission.

dance qui fait réagir et réunir les pays de l'Union européenne sur la question des réfugiés surtout. Plus de 430 000 migrants et réfugiés ont traversé la Méditerranée depuis janvier, et près de 2 750 y ont laissé la vie ou sont portés disparus, a annoncé vendredi l'Organisation internationale pour les migrants (OIM). Près de 310 000 d'entre eux sont arrivés en Grèce et 121 000 en Italie, selon le dernier décompte publié par l'Organisation internationale basée à Genève. En outre, 2 166 sont arrivés en Espagne et 100 à Malte. Par ailleurs, 2 748 sont morts ou sont portés disparus en mer lors de ce périple. En 2014, sur toute l'année quelque 3 500 migrants et réfugiés avaient trouvé la mort ou avaient été portés disparus en Méditerranée, selon le Haut-Commissariat de l'ONU pour les réfugiés (HCR). Au total, 432 761 personnes ont rejoint à ce jour le Vieux continent depuis janvier, contre quelque 219 000 pour 2014. Mardi, le HCR avait annoncé que plus de 360 000 migrants et réfugiés ont rejoint l'Europe par la Méditerranée depuis janvier et 2 850 sont morts ou ont été portés disparus.

Y. A.

Plus de 430 000 migrants ont traversé la Méditerranée depuis janvier

Ça migre de partout, 2015 est une année de migration par excellence. En dépit d'un bilan dramatique en termes de mortalité en méditerranée, le flux vers l'Europe se poursuit et avec force. Une ten-

Ouargla

Un contrebandier arrêté

Un contrebandier a été arrêté à Ouargla en possession de plus de 1 100 boîtes de cigarettes, indique samedi le ministère de la Défense nationale (MDN) dans un communiqué. «Dans le cadre de la sécurisation des frontières et de la lutte contre la criminalité organisée, et après exploitation de renseignements, un détachement de l'Armée nationale populaire relevant du secteur opérationnel de Ouargla/4^e Région militaire et en coordination avec les éléments de la Gendarmerie nationale, ont arrêté un contrebandier et saisi un véhicule tout-terrain et 1 160 boîtes de cigarettes», lit-on dans le communiqué. D'autre part, un autre détachement relevant du secteur opérationnel d'In Guezzam/6^e Région militaire a intercepté le 10 septembre 2015, lors d'une patrouille de reconnaissance, un semi-

remorqueur et 35 tonnes de denrées alimentaires, ajoute le MDN. De même, les éléments de la Gendarmerie nationale de Bordj Badji Mokhtar ont saisi 3 000 litres de carburants. Par ailleurs, et suite à un appel de détresse reçu par le poste d'observation de Ras El-Hamra à Annaba, les unités des gardes-côtes relevant de la Façade maritime Est/5^e Région militaire «sont intervenues à l'aube du 09 septembre 2015, à 04 heures du matin, pour une mission d'assistance et de sauvetage de neuf pêcheurs à bord de leur chalutier qui était dans des conditions difficiles, et ayant une deuxième embarcation coulée», a souligné la même source. L'opération d'assistance et de sauvetage des neuf pêcheurs «a pris fin à 05h30 du matin du même jour», conclut le communiqué.

Ali O.

Tlemcen Plus de huit quintaux de kif traité provenant du Maroc saisis

UNE QUANTITÉ de 8,2 quintaux de kif traité, en provenance du Maroc, a été saisie à Tlemcen, a indiqué vendredi la cellule de communication de la Direction régionale des Douanes. La marchandise prohibée a été saisie jeudi soir lors d'une opération menée par la brigade des douanes de Maghnia en coordination avec le Service régional de lutte contre le trafic de drogue, relevant de la Direction régionale des Douanes, précise-t-on de même source. La drogue a été découverte lors de la fouille d'un véhicule intercepté à Chiguer, dans la commune de Hammam Boughrara (daira de Maghnia), a-t-on signalé. Le conducteur a réussi à prendre la fuite à la faveur de l'obscurité, a-t-on fait savoir, ajoutant que la valeur globale de la saisie (kif et véhicule) avoisine 49,2 millions DA.

Saadi Y./APS